

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 25 FEVRIER 2023**
Séance en Visioconférence Zoom et en présentiel

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LATXAGUE Christian	Excusé
BARBE Pierre	Présent	LOM Pablo	Excusé
BREFEL Sylvain	Présent	MELLIER Dany	Présente
CASTERES Thierry	Présent	MICHELENA Jean-Pierre	Présent
CAZENAVE Bernard	Présent	MONCADA Sébastien	Absent
COSQUERIC Laëtitia	Excusée	PEYRAUBE Joël	Absent
DAGUERRE Pierre	Excusé	POTEL Corinne	Présente
DESTAILLAC Jacques	Excusé	POUZET Florence	Absente
ESCUDERO Loréa	Absente	ROLLET Alain	Excusé
ESCUDERO Murielle	Excusée	ROSSI Gérard	Présent
ETCHEMENDY Emmanuel	Absent	SAINT-LAURENT Stéphane	Présent
GARAICOECHEA Pierre	Présent	SALLETTE Gilles	Présent
GRACIET Séverine	Présente	SILVESTRE DE FERRON Guillaume	Présent
HARDOY René	Présent	TURON LABORDE Jacques	Présent
JELEZNOFF Christophe	Absent	BERGEROT Arnaud	Excusé
LAFARGUE Maider	Excusée	DUPRAT Jean-François	Excusé
LAGOURGUE Christian	Présent	LAUILHE Béatrice	Présente
LASSARTESE Jeanne	Présente	MIGUELTORENA Eric	Excusé
LASSUS Ghislaine	Présente	MIRANDA Nathalie	Excusée
LATAILLADE Patrice	Excusé		

Présents : 20 Excusés : 13 Absents : 6

MEMBRES Invités

BEDERE Pascal, DTN	Présent
POUSSOU Bernard, Commissaire aux Comptes	Présent

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

BOURDILLAT Michel	Excusé	MOURGUY CAPELIER Evelyne	Présente
GONY Jean	Présent		

PRESIDENTS DE LIGUES/COMITES Invités

GARAICOECHEA Pierre	Présent	DAGUERRE Pierre	Excusé
MAUMET Philippe	Présent	CHAMBORD Jean Paul	Présent
SOURP Charles	Présent	LALEU Ludovic	Absent
PAILLOLE Christian	Présent	LALEU Lionel	Absent
GARAYAR Jean-Michel	Présent	VISENTIN Jean-Christophe	Absent
LOLIBE Gilles	Présent	PLANSON Pierre	Absent
LABAU Rémi	Présent	LASTRA Jean-Paul	Excusé
CLAR Françoise	Présente	COMORGE Alain	Absent
JOUGUET Jean-Claude	Absent	MANGAMAN-MOUNY Willy	Absent
FAGET Lionnel	Absent	CHOÏ Dimitry	Absent
CABROL Arnaud	Absent		

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 02.07.2022

Le procès-verbal du Comité Directeur du 02.07.2022 est adopté à l'unanimité.

2. POINT SUR LES FINANCES, PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2022 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le point sur les finances est présenté par Corinne Potel.

Les comptes 2022 de la Fédération ont été marqués par trois événements importants.

- le championnat du monde de Biarritz en octobre.
- le retour du public lors des compétitions et la fin des parties à huis clos comme en 2021.
- une hausse des licenciés d'environ 1 millier de personnes.

Le tout conjugué engendre une forte progression des produits d'exploitation d'environ 800 KE.

Les principales variations significatives sont :

- hausse des subventions + 136 KE.
- hausse des recettes liées aux compétitions (billetterie notamment) + 417 KE dont 295 KE pour le championnat du monde.
- hausse des licences + 46 KE.
- hausse des transferts de charges (refacturations diverses) + 166 KE.

Face à cela, les charges de fonctionnement progressent de + 629 KE cette année.

Les postes en évolution sont liés à l'organisation du championnat du monde.

Nous rentrerons dans le détail lors de l'AG du 25 mars.

Il est également à noter l'embauche de deux personnes sur l'exercice, un agent de développement et un jeune en alternance.

Les chiffres clés de l'association au 31.12.2022 :

- les fonds propres s'élèvent désormais à 932 KE.
- la trésorerie à 941 KE.
- le résultat de l'exercice est excédentaire et se monte à 210 KE cette année.

Le championnat du monde y contribue en grande partie (produit réalisé évalué à 180 KE).

Mr Poussou, commissaire aux comptes, qualifie la situation financière d'excellente et présente même ses félicitations.

Il approuve ces comptes en totalité et sans aucune objection.

3. ETUDE DES VŒUX DES COMITES ET LIGUES

Comité Départemental de Corrèze

Vœu n° 1 :

Dématérialisation des extensions et mutations.

Françoise Clar fait remarquer qu'il y a beaucoup trop de tâches administratives pour les bénévoles dont le nombre s'amenuise et qu'on pourrait s'inspirer d'autres fédérations et de leurs prestataires pour mettre en place des paiements en ligne.

Stéphane Saint-Laurent pense que répondre positivement à ce vœu est tout à fait possible et envisageable.

Le vœu ne remontera pas à l'Assemblée Générale mais soumis à l'informaticien de la FFPB qui sera en charge d'en assurer la faisabilité technique.

Vœu n° 2 :

Pierre Barbe rappelle que l'article 221.11 des règlements généraux « Création -Validation d'une licence » répond clairement au vœu proposé.

Il ne sera donc pas examiné en AG.

Extrait des débats :

JP. Chambord est d'accord avec cette demande.

Il existe un danger que les gens jouent avec la nouvelle règle.

S. Saint-Laurent trouve anormal que dans une même année on puisse payer 2 licences pour une cotisation. Ce cas s'est répété au sein de son club.

C. Paillole rappelle qu'au départ la gratuité était exclusivement réservée aux jeunes et aux nouveaux licenciés.

Le problème entre une année civile et une année comptable est une nouvelle fois soulevé. Sur laquelle de ces deux bases doit-on instaurer la licence ? Doit-on fonctionner comme certaines autres fédérations ?

Vœu n° 3 :

Supprimer le forfait kilométrique pour les indemnités des clubs éloignés.

C'est financièrement de plus en plus compliqué pour un club qui, par exemple, parcourt 800 km aller-retour pour disputer une seule partie de poule.

Ce vœu sera examiné par la Commission des Finances de la FFPB et ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°4 :

C'est un vœu récurrent qui concerne le tarif de la licence dirigeant non pratiquant (dirigeant, arbitre). Il mérite qu'on s'y penche attentivement.

Il ne sera pas présenté en AG mais sera débattu en détail lors des prochaines Assises prévues en septembre 2023.

Lilou Echeverria fait remarquer qu'il faut se méfier des possibles conséquences financières. Il s'en est déjà souvent expliqué.

Peyo Garaicoechea rappelle qu'un dirigeant soumis à l'impôt sur le revenu peut faire un don à son association et que la licence lui reviendra ainsi trois fois moins chère.

Françoise Clar aborde le cas des parents qui deviennent bénévoles. Il ne faut pas oublier tous les gens qui ne jouent pas ou qui n'ont jamais été pelotari.

Charles Sourp ajoute que rien n'oblige un bénévole à se licencier.

Philippe Maumet affirme que tout dirigeant doit être licencié de manière à être assuré en cas d'organisation d'évènements.

Faux, lui répond Lilou Echeverria, lors de l'organisation d'un grand évènement on peut contracter une assurance ponctuelle et collective qui couvre toute la durée de la manifestation.

Vœu n°5 :

Règlement des tenues vestimentaires.

Pierre Barbe rappelle le règlement actuel de la FFPB. Pour le moment, il est différent de celui de la FIPV et nous ne sommes nullement obligés de nous calquer sur elle.

Chez nous, jouer en short ou en jupette en plein hiver est à débattre, nous ne sommes pas en Amérique du Sud ou aux Canaries.

Une harmonisation est peut-être à étudier, comme le souligne Christian Lagourgue, mais Lilou Echeverria ajoute qu'on peut faire nos propres choix et rédiger nos propres règlements.

Tout ceci ne sera pas discuté à l'AG mais examiné par la commission administrative fédérale qui fera des propositions.

Vœu n°6 :

Beñat Cazenave explique que la plupart des compétitions jeunes M12, M14 et M16 se déroulent déjà sous forme de regroupements dans plusieurs spécialités. C'était un désir de la CTP qui, dès le début du mandat, a été bien consciente du problème de l'éloignement géographique de certains comités.

En ce qui concerne les plus âgés, jusqu'aux M22, c'est beaucoup plus compliqué.

Beaucoup de joueurs ont des emplois ou sont étudiants, d'autres sont engagés dans des compétitions. Se pose aussi le problème du nombre d'installations disponibles pour accueillir des regroupements.

Pas de remontée à l'AG.

Comité Départemental des Landes

Vœu n°1 :

Demande d'adopter le but alterné tous les cinq points dans les catégories M10, M12, M14, M16, main nue trinquet.

S. Saint-Laurent estime que c'est une excellente proposition qui favorise le jeu, évite le 40 à 0 que l'on vient de vivre ou les scores fleuves qui écœurent les jeunes joueurs et les incitent à arrêter de jouer.

Cette règle est déjà en vigueur dans les comités du Pays Basque et des Landes et satisfait tout le monde.

Il faut rapidement harmoniser les règlements fédéraux avec ceux des comités.

JM. Garayar ajoute que ce changement s'avère nécessaire en trinquet où le but est prépondérant, pas en fronton place libre ou en fronton mur à gauche.

Beñat Cazenave explique qu'en M14 et M16 fronton mur à gauche 30m, le but alterné est expérimenté. Chez les M12, M14 et M16, à paleta pelote de cuir fronton mur à gauche, si le premier but est faux on a droit à un second qui est rarement faux.

La CTP réfléchit à des améliorations pour la paleta pelote de cuir trinquet où là encore le but est déterminant.

Ce vœu ne remontera pas en AG. Il sera débattu par la commission sportive générale et la commission de main nue avant de remonter au prochain comité directeur qui l'entérinera ou non.

Comité Départemental du Lot et Garonne

Ce comité propose un ajout au règlement concernant le choix des terrains pour certaines phases finales.

Christian Paillole explique que l'été dernier le club de Marmande a subi une double iniquité sportive et financière (kilométrique).

Pendant la période d'incendies dans le secteur de Gujan Mestras, ce club s'est vu dans l'obligation de disputer une 1/2 finale du championnat de France sur le terrain de son adversaire à savoir Angresse.

Deux mails ont été envoyés au responsable fédéral de la spécialité (30 juillet et 8 août) sans aucune réponse. Ce manquement a été mal vécu autant par les joueurs que par les dirigeants et parents avec la désagréable impression que les petits clubs sont toujours lésés. D'où la proposition de vœu étudiée aujourd'hui.

Stéphane Saint-Laurent, responsable de la commission sportive générale, regrette de ne pas avoir été informé de ce problème. Il se prononce pour l'obligation de toujours jouer les 1/2 finales sur terrain neutre (ou sur le fronton le plus proche du lieu de la finale) si les 1/2 finales ne peuvent pas se jouer sur le lieu de la finale.

Lilou Echeverria est désolé et déplore cet incident. Il réaffirme que personne n'est mal aimé.

A chaque cas particulier, on ajoute des lignes au règlement le rendant ainsi de plus en plus touffu et de plus en plus complexe. Même le Comité Olympique en a été surpris.

Le vœu ne sera pas examiné en AG, le règlement restera inchangé mais tout sera mis en œuvre pour que ce type de problème ne se renouvelle pas.

Comité Territorial du Pays Basque

JM. Garayar précise qu'une règle d'extension se doit d'être la même en comité et à la fédération. Le changement évoqué dans ce vœu ne lui paraît pas nécessaire. C'est encore un cas particulier présenté par un seul club. Comme on vient de le voir avec le Lot et Garonne, à chaque cas particulier qui se présente, on ajoute une « rustine » au règlement. Il faut arrêter.

Par contre, la commission de la spécialité concernée pourra étudier cette proposition au cas par cas pour éviter la mort d'un club par exemple.

Le vœu de la Kostakoak Bidart ne sera pas examiné en AG.

Comité Départemental de Haute-Garonne, Aude et Ariège

Vœux 1-2 et 3 :

Ils concernent les critères d'octroi des subventions ANS dans le cadre du PSF. Les intervenants de la commission PSF et la définition de « développement ».

Le comité, conscient de l'augmentation des demandes et de la diminution des subventions, désirerait que l'on clarifie ces critères et qu'on les rende publics.

Certaines fédérations ont établi des critères spécifiques, on pourrait s'en inspirer.

« Cela engendrerait une transparence dans les actions et ne susciterait aucun débat ».

Il propose également de nommer les représentants chaque 2 ans et de faire tourner les analystes des dossiers. « Impact favorable quant à la transparence des attributions ».

Peyo Garaicoechea répond à Françoise Clar qu'il s'est déjà entretenu de ces thèmes à de nombreuses reprises avec elle et qu'elle connaît donc déjà toutes les réponses aux questions qu'elle pose. Elle sait que la note de cadrage est très claire et qu'elle est respectée à la lettre. Les chiffres sont très précis et diffusés clairement en toute transparence.

« Vous savez bien que l'enveloppe se restreint et que votre comité est au maximum de ce qu'il peut percevoir. Voulez-vous qu'on retire de l'argent à certains comités pour vous en attribuer davantage ? Notre commission agit au mieux avec des moyens qui se réduisent un peu plus d'année en année. »

Françoise Clar dit ne pas demander un montant plus important de subventions mais veut uniquement de la transparence. Il est à son sens normal qu'un comité qui fait plus que d'autres perçoive davantage.

Ghislaine Lassus : « Je déplore que ce mot « transparence » revienne si souvent dans vos paroles. Il me donne vraiment l'impression que l'on fait quelque chose d'obscur et que nous n'agissons pas en toute impartialité. C'est déplaisant et irrespectueux envers les bénévoles que nous sommes. Vous savez que si nous ne sommes pas dans les clous, l'ANS corrige. »

Françoise Clar affirme qu'elle n'a jamais remis en cause l'investissement et la probité des gens de la Commission.

Que les directives officielles exigent de la transparence est logique. Mais qu'on en demande dans ses vœux sous-entend que quelque chose n'est pas clair dans le fonctionnement. La suspicion est là et elle est vexante.

Stéphane Saint-Laurent estime que ce mot « transparence » exprime clairement un soupçon de magouille. Pourtant la commission ne se base que sur les critères donnés par l'ANS. Ceci est facilement vérifiable par tout le monde.

J.Paul Chambord qui participe à la Commission dénote le sérieux et l'honnêteté des gens qui la composent. Les dossiers sont examinés en toute impartialité et on fait au mieux avec les moyens qu'on nous octroie. Peyo répond toujours de manière compétente à toutes les interrogations d'où qu'elles viennent.

Lilou Echeverria ajoute que Peyo et Ghislaine méritent de la reconnaissance pour leur intégrité, leur sérieux et le temps qu'ils passent à traiter les dossiers. Il fait remarquer que chaque fois que le CD 31, 11, 09 a eu un problème, la FFPB l'a aidé financièrement. Elle n'a d'ailleurs jamais autant aidé les ligues et les comités, encore très récemment, et ce de manière conséquente.

Jean-Michel Garayar déplore le montant, trop élevé à son sens, de l'enveloppe octroyée à La Réunion. Mais il faut savoir que c'est l'État qui fixe ces montants, personne d'autre.

Ces trois vœux ne seront pas examinés en AG.

Vœu n°4 :

C'est plutôt une information qu'un vœu à proprement parler. Elle concerne le Service Civique.

Françoise Clar explique très précisément en quoi il consiste (profil de la personne, missions, indemnités perçues, référent national et gestion administrative, durée du contrat).

Tout est déjà répertorié sur le site fédéral, rubrique Accueil Onglet Service Civique.

Cette information sera amplement diffusée lors de l'AG du 25 mars et on répondra à toutes les interrogations.

Lilou Echeverria fait savoir que la FFPB est très intéressée dans le cadre de son propre fonctionnement.

Une visio est prévue très prochainement avec Fabio Thaly, référent national.

Vœux 5 et 6 :

Ils concernent la dématérialisation des licences, mutations et extensions ainsi que le logiciel fédéral (organiser un tournoi).

Ces vœux seront transmis à l'informaticien et à la commission informatique pour étude de leur faisabilité.

Comité départemental des Hautes Pyrénées

Vœu n°1 :

Des critiques et encore des critiques plutôt que des vœux. Il est dommage que la FFPB n'ait pu répondre à tout cela de vive voix lors de l'Assemblée Générale de ce comité, l'une des rares à laquelle elle n'ait pas été conviée.

La FFPB s'est déplacée chez tous les comités et ligues qui l'ont invitée. Des débats constructifs ont toujours animé ces assemblées générales. On peut ne pas partager les mêmes points de vue mais certaines formulations choquent le Comité Directeur ce matin. A vous lire on a vraiment l'impression que tout va mal.

« Chez les jeunes, une organisation digne d'un championnat de France » ! Qu'entendez-vous par là ? Quand on accuse, il faut être capable d'argumenter.

« Des choses trop complexes et mal gérées ». Lesquelles ? Quand ? Par qui ? Nous sommes prêts à en discuter avec votre comité.

« Pour les championnats de France jeunes, prévoir café pour les parents et goûter pour les enfants comme dans TOUS les autres sports. » Lesquels ?

Est-ce le rôle de la FFPB d'assurer cette intendance (196 finales) ou celui des clubs qui accueillent ? (et qui le font remarquablement d'ailleurs).

« Mise en place sur le site internet d'une plateforme de contenus pour les éducateurs bénévoles pour qu'ils puissent piocher pour mettre en place des séances ». Tout ceci existe déjà et mis en ligne par la CTP avec fiches pédagogiques et vidéos prêtes à l'utilisation. Nombreux sont ceux qui « piochent » déjà dedans. Cette méconnaissance de votre part engendre donc une critique déplacée.

« Ne pas changer les dates prévues à l'avance et être capable de donner les noms des lieux ». De trop nombreux forfaits viennent gangrener de manière récurrente le bon suivi des compétitions dans toutes les spécialités et toutes les catégories. Alors oui, on est parfois obligé de s'adapter pour le bien des clubs et des compétiteurs sérieux. On fait, on défait, on refait, on change de lieu, d'horaire ou de date. Tant et si bien que les responsables de la CTP refont trois ou quatre fois leurs calendriers. C'est un manque de respect par rapport à leur investissement de bénévole.

Vous noterez par exemple qu'une équipe de Tarbes (catégorie M16, championnat de France de paleta pelote de cuir fronton mur à gauche), appartenant à votre comité, ne s'est pas présentée ce week-end à Saint Martin de Seignanx. Ni les adversaires, ni la FFPB, ni les organisateurs locaux n'ont été avertis. Aucune excuse à ce jour n'a été présentée.

Nous sommes confrontés également au manque d'installations par rapport à la quantité de nos championnats. Si une solution miracle existe nous sommes preneurs. Peut-être l'avez-vous ?

Pour terminer, on notera que le Comité départemental des Hautes Pyrénées, invité ce matin n'est ni présent, ni même excusé. Dommage, car des vœux écrits n'ont jamais remplacé le débat d'idées.

Vœu n°2 :

Compétitions.

« Prévoir des maillots pour les finalistes Nat B qui font autant d'efforts que les Nat A ». A vous lire, davantage d'efforts donc que les poussins, benjamins, minimes, cadets....

196 finales, 392 équipes, nous arrivons à une moyenne de 800 maillots... chaque année. Impossible par manque de partenaire.

Pour rappel, toutes les équipes finalistes de la Grande Semaine reçoivent un jeu de maillots et ce, quelle que soit la catégorie.

Quant à votre proposition concernant la Nationale A et le « pas logique sportivement », la réponse est tout à fait logique et elle est expliquée depuis longtemps. Notre championnat se déroule en deux phases. Le championnat de comité en est la première et il est qualificatif pour le championnat de France. Le championnat de France en est la deuxième. Un champion de France Nationale A pourrait, l'année suivante, terminer à la dernière place de son comité. Impossible donc

de le favoriser par rapport aux clubs mieux classés que lui.

De plus, c'est un club qui est champion de France et il peut y avoir, d'une année à l'autre, des changements de joueurs au sein de l'équipe qui peuvent la rendre beaucoup moins performante.

Vœu n°3 :

Communication.

Ici encore des critiques et une méconnaissance du travail accompli.

La FFPB a un site internet rénové comprenant de nouvelles rubriques (emploi, formations, stages, service civique, fiches et vidéos pédagogiques prêtes à l'emploi,...).

La présence sur les réseaux sociaux est active avec à l'heure actuelle 8642 abonnés sur Facebook, 3756 sur Instagram, 508 sur Twitter, 366 sur LinkedIn et 258 sur YouTube. Ces chiffres évoluent de jour en jour.

L'ensemble des spécialités est valorisé, les 196 finales de championnats de France et Challenges nationaux sont annoncées (parfois même les 1/2 et 1/4 de finales) ainsi que les nouvelles compétitions comme le Pelote Académie.

Certes la cesta punta et la main nue sont les deux spécialités les plus médiatisées car elles sont télévisées. Il faut savoir que pour le moment les diffuseurs réclament uniquement ces deux vitrines de la pelote car elles procurent à chaque fois de bons taux d'audience. Ce n'est pas un choix délibéré de la fédération mais une exigence des chaînes télévisées.

La FFPB communique également sur les dispositifs de l'ANS, du CNOSF, la formation (CQP, DE, VAE...), les tournois partenaires (Pelote contre la faim, Pala d'Or, ...), les multiples coupes d'Europe et championnats du monde espoirs et seniors, les Masters des fêtes de Bayonne, la Grande Semaine, ...

La chaîne fédérale You tube fonctionne. On peut y retrouver des directs ainsi que sur Facebook.

Le service communication s'attache aussi à valoriser la pratique en Occitanie, en Corse, en Nouvelle Calédonie, à Saint Pierre et Miquelon, à Paris, sur l'île de La Réunion.

Ce service est composé d'une personne, prestataire extérieure, mais il s'étoffe peu à peu grâce à l'investissement de bénévoles qui filment des finales y compris celles des jeunes. Tout n'est pas parfait, nous en sommes conscients, mais on avance.

La FFPB accepte toutes les bonnes volontés, les démarches constructives et structurantes dans le but de toujours améliorer sa communication.

Bâtir une image plus moderne et accessible de la pelote se fait ensemble, avec tous les acteurs de la pelote, en participant, en relayant des informations plutôt qu'en se contentant de consommer puis de critiquer.

Vœu n°4 :

Finances.

Le problème du prix des licences sera l'un des thèmes abordé lors des assises de septembre.

Vœu n°5 :

Handisport.

Après les années « Covid », la commission para-pelote a créé le Handi-tour sous la houlette de Maxime Cabanne qui s'est investi de manière remarquable.

Les actions et leur organisation vont évoluer peu à peu au fur et à mesure que le nombre de participants s'étoffera.

Pour l'instant, seulement une douzaine de joueurs se retrouvent à chaque étape et encore en comptabilisant ceux qui viennent de l'autre côté de la frontière.

Au vu de ce nombre restreint, il est difficile voire inutile de contacter des médecins spécialistes du handicap pour procéder à des classifications officielles.

Ce sujet a déjà été évoqué en commission et il a été décidé d'établir un système de classification semblable à celui du rugby-fauteuil avec des points attribués en fonction du degré de handicap de chacun.

A partir de la saison prochaine du Handi-tour 2023-2024, les tableaux de scores ainsi qu'un classement seront correctement effectués et mis en ligne par Lore, chargée de communication à la FFPB.

Ligue Régionale Ile de France et Comité Départemental de Paris

Vœu n°1 :

Il sera transmis aux responsables de la Commission Sportive Générale et de la Commission de la spécialité concernée. On ne peut qu'y répondre positivement.

La visioconférence peut effectivement permettre aux responsables des comités et ligues géographiquement éloignés de participer aux réunions préparatoires d'élaboration des calendriers.

Vœu n°2 :

Lilou Echeverria connaît parfaitement le dossier « Trinquet Village » pour avoir participé à de nombreuses réunions à Paris. La FFPB sera très attentive au problème engendré par le non respect du cahier des charges initial par les actuels concessionnaires. Nous en parlerons longuement en détail lors de votre AG du 7 mars à laquelle nous sommes invités.

Vœu n°3 :

Revaloriser le montant des bases de remboursement des frais de déplacements.

Ce vœu sera étudié par la Commission des Finances.

Vœu n°4 :

Déjà traité ce matin (Comité 31-11-09). Ce vœu sera soumis à l'informaticien et à la Commission informatique fédérale.

Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Demande d'aide financière pour le remplacement d'un minibus 9 places.

Très nombreux kilomètres parcourus chaque année.

Ce vœu sera examiné par la Commission des Finances.

Ligue de Saint Pierre et Miquelon

Une visioconférence a été organisée avant-hier entre Dimitry Choï (président de la Ligue Saint Pierre et Miquelon), Lilou Echeverria, Stéphane Saint-Laurent, Ramon Eguzkiza et René Hardoy.

Moment d'échange constructif.

Vœu n°1 :

Demande d'envoyer quatre joueurs de métropole à l'occasion de la 40^e édition de la Fête Basque du 14 au 20 août 2023.

Si comme pour les autres participants (danseurs ou chanteurs), sont prévues les gratuités du transport, des frais d'hébergement et des repas en demi-pension, Lilou Echeverria est d'accord. Ce seront peut-être quatre joueurs de chistera joko garbi. Nous déciderons ensemble.

Vœu n°2 :

Impossibilité de se réapprovisionner en casques « Ikus ».

La question se pose également chez nous. Christian Lagourgue nous ayant dit que Mr Perry aurait peut-être des éléments permettant de solutionner le problème, nous transmettons à D. Choï les coordonnées de celui-ci.

La FFPB enverra également le document paru dans un numéro de « Pilota » traitant de l'homologation du matériel afin de répondre à certaines interrogations.

Vœu n°3 :

Comme chaque année le problème de trouver un éducateur sportif diplômé venant de métropole se représente.

Lilou Echeverria tient à préciser qu'il n'y a aucun abandon de la part de la FFPB, simplement la difficulté de trouver la bonne personne au bon moment.

L'offre d'emploi est diffusée sur le site et les réseaux sociaux fédéraux.

L'idée de former quelqu'un de l'île qui pourrait ensuite rester sur place de façon pérenne n'enthousiasme pas D.Choï qui préfère le fonctionnement actuel.

Faire venir quelqu'un pour six mois en obtenant des subventions est plus intéressant que devoir salarier une personne à l'année avec les charges que cela entraîne. Il n'y a pas assez de travail

sur douze mois à cause des rudes conditions météorologiques.

Ramon Eguzkiza, CTN en charge des formations, est chargé de tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème en cherchant des candidats potentiels dans les listes de diplômés CQP, DE ou VAE. Il reste en contact avec D.Choï pour faire évoluer positivement la situation.

4. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FFPB

Tous les documents concernant ces thèmes ont été envoyés avec la convocation à ce Comité Directeur. Ils ont donc pu être consultés par tous. Ils sont relus et expliqués par Pierre Barbe puis entérinés par le Comité Directeur.

Statuts : modifications des articles 012, 013 et 014. Validé à l'unanimité par le Comité Directeur. A voter en AGE le 25 mars.

Règlement intérieur : Art 14 (contrôle de l'honorabilité, ajout des arbitres et juges), Art 15 (Commission des Sportifs de Haut Niveau) et Art 16 (Commission des entraîneurs fédéraux). Validé à l'unanimité par le Comité Directeur. A voter en AGO le 25 mars.

Règlements Généraux : Art 221.52 (dissolution et mise en sommeil d'une association), Art 222.6 (création nouveaux articles). Validé à l'unanimité par le Comité Directeur.

Règlement financier : Art 363 (déplacements arbitres) et Art 38.C (quotas d'arbitres). Validé à l'unanimité par le Comité Directeur. A voter en AGO le 25 mars.

Statuts de l'arbitrage : validés à l'unanimité par le Comité Directeur.

5. POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE HIVER 2023

Stéphane Saint Laurent :

« Nous sommes à la mi-saison et tout se passe bien dans l'ensemble avec la volonté d'utiliser notre trinquet fédéral sans toutefois oublier d'exporter la pelote dans les autres ligues pour une meilleure visibilité ».

Finales de Paleta pelote de gomme creuse trinquet à Dax, de Pala corta à La Réunion, parties de Main nue Pro par équipes à Dax, Pau et Paris.

Finales à venir : Paleta pelote de cuir fronton mur à gauche le 5 mars à St Martin de Seignanx.

Finale Main nue Pro individuel (groupe A) le 5 mars à Hasparren et le 6 mars à St Jean-Pied-de-Port (groupe B).

6. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE DU 13 AU 20 AOÛT 2023

Le calendrier est pratiquement finalisé, avec ouverture à Saint-Palais, clôture à Bayonne et autres finales à Bidart, Hasparren, Saint Just Ibarre, Biarritz, Sorde l'Abbaye, Bardos, Hossegor et Angresse.

Les derniers ajustements sont en cours. (Cambo les Bains ? Guéthary ? St Jean de Luz ?)

7. COMPETITIONS INTERNATIONALES 2023 (CHAMPIONNATS DU MONDE -22ANS FRONTON 30M /COUPES EUROPE)

Pascal Bédère, DTN, en donne le programme et insiste sur l'importance de créer des compétitions de très haut niveau pour veiller à la conservation du statut de joueur de haut niveau.

Des Coupes d'Europe seront organisées cette année à Iscar (fronton 36m), Getafe (fronton 30m), Castanet (frontball) et Oloron Sainte Marie (trinquet).

Le calendrier définitif sera entériné le 4 mars à Pampelune.

On disputera également les Championnats du monde -22 ans de fronton 30m.

Les entraîneurs fédéraux des quatre disciplines concernées ont été désignés par le dernier Bureau fédéral.

Frontenis Féminin : Thierry Giacometti.

Frontenis Masculin : Kévin Pucheux.

Paleta pelote de gomme creuse Féminin : Théo Pucheux.

Paleta pelote de gomme creuse Masculin : Kévin Hiton.

8. VALIDATION DE NOUVELLES AFFILIATIONS ASSOCIATIONS ET LIGUE

- Section Séoune Pelote Basque-Lafox (Lot et Garonne). Validé par le Comité Directeur.
- Ligue Corse de Pelote Basque. Validé par le Comité Directeur.

9. VALIDATION NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (art 012.6 vacance d'un membre)

Suite à la démission de Jean Philippe Bénesse, Valérie Barragué (suivante immédiate sur la liste « Pelote Avenir ») entre au Comité Directeur.

Suite à la démission de Murielle Escudero, Dan Necol (suivant immédiat sur la liste « Lilou Echeverria ») entre au Comité Directeur.

10. ORDRE DU JOUR ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 25 MARS 2023

Lilou Echeverria présente cet ordre du jour.

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la FFPB se dérouleront le samedi 25 mars 2023 au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques à Bayonne en visioconférence et en présentiel.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9h :

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par le président
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation des modifications des Statuts de la FFPB.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9h15 :

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le président
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2022
4. Rapport moral par le président et approbation
5. Rapport d'activités par le secrétaire général et approbation
6. Approbation des résultats sportifs
7. Rapport financier par la commission des finances et approbation
8. Rapport du commissaire aux comptes et approbation
9. Budget prévisionnel 2023 par le trésorier et approbation
10. Approbation des modifications du règlement intérieur et du règlement financier
11. Plan Sportif Fédéral 2023
12. Intervention du DTN
13. Intervention du CTN Eguzkiza Ramon : certification Qualiopi
14. Service civique
15. Actions de communication fédérale : Eguzkiza Loré
16. Interventions des personnalités
17. Questions diverses
18. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire par le président.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Pierre Michelena évoque la « Coupe des Régions » à pala corta et paleta pelote de cuir fronton mur à gauche, dont la première édition a été une réussite l'an dernier.

Pour 2023 les demandes d'inscriptions ont été envoyées. A ce jour et malgré des relances, seules les Landes ont répondu positivement. C'est décourageant surtout venant de la part de joueurs qui se plaignent ne pas jouer suffisamment.

Jean-Pierre demande aux comités et ligues de faire un effort afin de mobiliser leurs clubs.

Rémi Labau dit avoir répondu positivement à ce courrier. Il doit y avoir un malentendu car la Ligue Occitanie désire participer. Ce serait dommage d'annuler cette coupe.

- Dans le même ordre d'idée, Stéphane Saint-Laurent rappelle que la FFPB a été sollicitée et a accepté de relancer le « Challenge France » (paleta pelote de gomme pleine fronton place libre) en sommeil depuis quelques années. Ce challenge était initialement destiné aux ligues et comités éloignés géographiquement ainsi qu'aux pays francophones. Nouvelle Calédonie, La Réunion,

St Pierre et Miquelon, Corse et même Belgique, Canada et Maroc avaient participé dans le passé.

Lille et plus précisément le club du MLAP (Marcq en Baroeul) a accepté d'accueillir cette nouvelle édition du 9 au 15 juillet 2023. Dans cette optique des frais ont été engagés.


Déception dans ce cas également, deux équipes inscrites seulement pour le moment : Nord et Nouvelle Calédonie.

Certains ont décliné l'invitation, d'autres n'ont même pas cru bon de répondre.

La FFPB va donc ouvrir les inscriptions à tous les comités et ligues en espérant répondre à l'attente de nos amis nordistes.

Inscription 50 euros par équipe. Trajet à la charge des joueurs. Hébergement et repas pris en charge par l'organisation locale.

Fin de la séance, 14 h.



Le Secrétaire Général Adjoint
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA